

Réseau Rural Français

Groupe de travail « gestion de l'espace »

Proposition d'action thématique :

Échanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique.

*Version revue d'après avis du GT "Gestion de l'espace"
du 7 janvier 2010*

Projet mené par le Réseau des Grands Sites de France en partenariat avec :

**Mairie-Conseils, la Plateforme Patrimoine et Territoire/Association Source,
la Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

Fiche synthétique de recueil actions 2010

Coordonnées de la structure :

Réseau des Grands Sites de France

9 rue Moncey 75009 PARIS

Tél : 01 48 74 39 29

Fax : 01 49 95 01 87

Association Loi 1901

Nom et coordonnées de la personne responsable du projet :

Anne Vourc'h, Directrice du Réseau des Grands Sites de France

annevourch@grandsitedefrance.com

Intitulé de l'action :

Échanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique.

Mots-clefs :

Mobilité douce, écomobilité, gestion durable de l'espace, développement et qualification des services locaux, renforcement lien ville/campagne, accessibilité des territoires ruraux, tourisme durable, écotourisme, innovation, stratégie de concertation.

Contexte général :

Beaucoup d'espaces ruraux sont des espaces à forte valeur patrimoniale, naturelle et culturelle. Ils concentrent en effet la plupart des Grands Sites, des Parcs Nationaux, des Parcs Naturels Régionaux etc. Parmi eux, les Grands Sites, connus et très fréquentés, cherchent à organiser et **promouvoir un tourisme durable et responsable dans leurs territoires**. S'inscrivant dans les priorités du "Grenelle de l'environnement", et tout particulièrement celles relatives à la mobilité durable, leurs gestionnaires visent à limiter l'impact de la voiture sur les milieux naturels en favorisant des formes de découverte grand public qui réduisent l'usage de la voiture. Ils rejoignent ainsi les réflexions menées plus généralement sur la mobilité et qui ont débouché sur la réalisation de guides ou d'inventaires etc.

Ces actions ont aussi pour ambition de favoriser chez le grand public de bonnes pratiques de mobilité durable et une découverte "plus douce" des richesses des territoires ruraux. Elles sont en outre **un vecteur de développement local par la valorisation des activités qu'offre le territoire de découverte à proximité des villes moyennes ou des agglomérations** (hébergements, services, ventes directes, etc.) qui ne sont pas situées sur les grands axes de circulation routière. Elle contribue enfin à renforcer la **complémentarité ville/campagne**.

Ainsi, **beaucoup de territoires ruraux, protégés ou non, périurbains ou plus isolés, se sont déjà mobilisés pour offrir**, en concertation avec les acteurs locaux privés et publics, des aménagements, des structures et des services, dans le but d'être accessibles (sentiers/GR, voies vertes, pistes cyclables, transports en commun, navettes, etc.). Mais, ces **efforts sont encore trop dispersés, disparates et mal connus du public**, en particulier du public citoyen des villes de proximité ou des métropoles, et souvent, ils ne résolvent pas la question de **l'accès complet sans voiture depuis le domicile des visiteurs**.

Pourtant, il existe chez les urbains, dont une part grandissante ne possède plus de voitures ou ne veulent plus affronter l'encombrement des entrées/sorties de villes, **une véritable demande de pouvoir accéder facilement aux espaces ruraux**, pour des courts séjours ou de l'itinérance. Par exemple, un urbain non-motorisé souhaitant partir en week-end, ou pour un séjour plus long, rencontre une offre pléthorique de "city breaks", mais pas vraiment de possibilité d'organiser des "escapades nature" sans voiture, depuis son domicile, des gares SNCF ou des services de transports régionaux.

Le projet présenté ici vise donc :

- **à repérer et identifier ces territoires ruraux, protégés ou non, s'étant organisés**, en lien avec les acteurs du tissu économique (transporteurs, hébergeurs, guides, associations locales et services divers), pour favoriser les déplacements doux et être facilement accessibles sans voiture et à tous, dans un objectif de gestion durable de l'espace, de préservation de la qualité du cadre de vie et de mise en place de "plans climat" territoriaux,

- à **capitaliser les démarches et savoir-faire** mis en œuvre par ces territoires pour **définir des repères méthodologiques transférables** à d'autres territoires souhaitant développer un accès doux,

- à **exploiter cette capitalisation, en dégagant des recommandations et** en travaillant sur l'opportunité de **valoriser** pour le grand public de véritables destinations "nature sans voiture" à travers un cahier des charges et plus tard un concept innovant et lisible que l'on pourrait appeler "Escapades Nature sans Voitures", garant d'une bonne gestion de l'espace et limitant les conflits d'usage, soucieux des enjeux liés à l'environnement et du développement durable des territoires ruraux.

Le porteur de projet :

Le Réseau des Grands Sites de France propose ce projet car depuis plusieurs années, il a lancé et anime une réflexion entre collectivités gestionnaires de Grands Sites, destinée à concevoir et **promouvoir des formules de découverte des sites sans voiture en développant les synergies entre acteurs et générant des retombées locales.**

Il a en cela déjà organisé, en lien avec l'Atelier Technique des Espaces Naturels (Aten), une formation technique sur ce thème rassemblant l'ONF, les Parcs Nationaux, les Parcs Naturels Régionaux, le Conservatoire du Littoral, les Grands Sites etc. Un numéro de la Revue Espaces Naturels (2006) y a ensuite consacré un dossier "Moins de voitures dans la Nature".

Le RGSF se propose de porter ce projet car il a dans le domaine de la mobilité une expérience à partager :

- Les paysages ruraux emblématiques et protégés que sont les Grands Sites accueillent un nombre croissant de visiteurs véhiculés. Ils sont confrontés à des problématiques d'engorgement et de gestion des flux qui complexifient la gestion globale de l'espace sur et au-delà du Grand Site. Ils sont donc amenés à chercher des solutions alternatives au "tout voiture".
- Ils sont une porte d'entrée vers leur territoire d'attache, à la croisée de plusieurs modes de transport et de déplacement.
- Ils sont un bon vecteur de sensibilisation et de responsabilisation des visiteurs vers un tourisme durable respectueux des lieux et des habitants qui y vivent.

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble ainsi beaucoup de sites et de territoires confrontés aux questions de la mobilité des visiteurs et des habitants, de la réduction des impacts environnementaux et paysagers de la voiture, de ses nuisances sur la qualité et le rythme de vie des habitants et du lien avec les activités locales économiques, socioculturelles et de service.

En capitalisant et valorisant ce qui se fait sur quelques Grands Sites, membres ou pas de son réseau, le RGSF souhaite proposer à d'autres territoires ruraux, protégés ou pas, situés en zones périurbaines ou en zones rurales plus isolées, d'approfondir ce thème à partir de l'expérience des uns et des autres et en favorisant les regards croisés.

Les centres urbains étant un maillon précieux dans la chaîne des déplacements sur le territoire, le projet s'appuiera sur des exemples de mobilités douces développés par certaines autorités organisatrices de transports (AOT), en lien avec leur environnement rural.

Il propose ce projet en partenariat avec un important réseau de territoires intercommunaux (Mairie-conseils), un réseau d'acteurs et d'usagers directement concernés (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) et la Plateforme Patrimoine et Territoire actuellement animée par Source.

Avec ces partenaires, le Réseau des Grands Sites de France souhaite partager, via le Réseau Rural Français : cette capitalisation d'expériences basées sur la mobilité douce, la méthodologie définie et les recommandations pour la mise en place d'une destination rurale sans voiture et la réflexion communes aux partenaires sur l'opportunité de la mise en place d'un concept de destination "Escapade Nature Sans Voiture".

Échelles territoriales concernées par ce projet :

- Au niveau national : les actions de valorisation des expériences contribueront à la réflexion sur la mobilité durable dans tous les espaces ruraux ou périurbains à vocation récréative et touristique.
- Au niveau interrégional : des démarches interrégionales seront valorisées.
- Au niveau régional : l'expérience des départements, dans la mise en place de modes de circulation douce, innovants ou combinant l'existant, sera valorisée.
- Au niveau local : la mise en œuvre de modes de mobilité et de déplacement adaptés à chaque site, en lien avec la demande des visiteurs, se conçoit à l'échelle de territoires de projets (Pays, PNR, GAL, intercommunalités, etc.). Le niveau communal est également pertinent pour l'intégration de ce thème dans les schémas ou documents locaux de mobilité.

Partenaires impliqués dans le projet :

Ils s'engagent à s'impliquer et à valoriser ce projet dans leur propre réseau.

- Réseau des Grands Sites de France (RGSF) :

Réseau d'animation, d'échange de savoir-faire, de capitalisation d'expériences et de bonnes pratiques de 35 gestionnaires de Grands Sites, le Réseau des Grands Sites de France s'intéresse de près aux questions relatives à la préservation du paysage et à la gestion de l'espace, à l'accueil des visiteurs et à la mise en place de projets de développement garants d'une bonne gouvernance locale.

- Mairie-Conseils :

Filiale de la Caisse de Dépôts et Consignation, Mairie-Conseils est une importante plateforme d'animation et d'échanges autour d'expériences intercommunales. Son objectif est d'informer et d'accompagner les élus locaux sur des sujets allant de la gouvernance territoriale à l'économie en passant par le paysage, l'énergie et l'urbanisme.

- La Plateforme Patrimoine et Territoire animée par l'association Source :

Créée pour suivre la mise en œuvre des Pôles d'Excellence Rurale et favoriser les regards croisés des structures liés au développement local et au patrimoine, la plateforme Patrimoine et Territoire met en relation les acteurs du monde rural et apporte un appui méthodologique à de nombreux territoires. Elle est actuellement animée par l'association Source, Centre national de ressources d'information, de valorisation d'expériences en matière de tourisme et de patrimoine rural.

- La Fédération Française de Randonnée Pédestre :

Cette fédération représente un maillage local couvrant tous les espaces ruraux. Elle est composée de 20 comités régionaux et départementaux et a pour objectif de promouvoir la randonnée et les formes de pratiques. Elle a une solide expérience en matière de protection, d'entretien, de préservation de l'accessibilité des sentiers, de création et de balisage des itinéraires.

Ces 4 partenaires constituent le comité d'orientation du projet. Ce dernier s'appuiera sur un comité de pilotage ouvert et élargi pouvant associer les organismes et Réseaux Ruraux Régionaux intéressés (voir le point *Méthode de travail* ci-dessous).

Inscription du projet par rapport aux entrées retenues par le groupe de travail "Gestion de l'espace" du Réseau Rural.

- 1) Mobilité et déplacements.
- 2) Renforcement du lien urbain-rural ;
- 3) Enjeu du changement climatique, énergies renouvelables et impact sur la gestion de l'espace ;

Descriptif de l'action

Animation des échanges autour des expériences de mobilité durable et mise à disposition d'outils de méthodologie transférables vers d'autres territoires visant la valorisation d'espaces ruraux accessibles sans voiture.

1- Repérer et identifier ces territoires ruraux s'étant organisés, en lien avec les acteurs du tissu économique (transporteurs, hébergeurs, guides, associations locales et services divers), pour favoriser les déplacements doux.

Avec Mairie-Conseils, la Plateforme Patrimoine et Territoire animée par Source et la Fédération française de Randonnée Pédestre, il sera ici question de repérer des expériences intéressantes en termes de mobilité douce **sur tous types de territoires ruraux**. Cette étape s'attachera à choisir des territoires ruraux aux problématiques et spécificités locales variées ainsi que des espaces forestiers. L'objectif sera de voir quels sont les raisons initiales de la mise en place des expériences basées sur la mobilité douce, les étapes du projet, les effets leviers et les freins.

2- Capitaliser les démarches et savoir-faire mis en œuvre par ces territoires, pour définir des repères méthodologiques transférables à d'autres territoires ruraux souhaitant développer un accès doux.

Le lien entre la mise en œuvre d'un tel projet et les politiques du FEADER sera clairement identifié. Cet éclairage méthodologique s'attachera à voir :

- La conception, l'ingénierie liée au projet,
- La outils de mise en œuvre : mode de gouvernance, concertation avec les acteurs

- privés et publics locaux et les partenariats, l'identification des itinéraires.
- L'information des acteurs locaux,
- Les modes de valorisation de cette accessibilité,
- L'information, la sensibilisation et la responsabilisation des visiteurs,
- Le niveau de satisfaction des acteurs locaux et des utilisateurs,
- L'articulation avec les échelles de territoires,
- Les effets levier en termes de développement local.

3- Exploiter cette capitalisation pour définir des recommandations et travailler sur l'opportunité de valoriser de véritables destinations "nature sans voiture"

À partir de cette capitalisation, des recommandations seront définies pour le développement de modes d'accès qui suivent les principes du développement durable. Débouché opérationnel de cette proposition destiné à mobiliser dans la durée les territoires ruraux, un cahier des charges pour le développement de destination "nature sans voiture" sera établi par les partenaires à partir des analyses précédentes. Il permettra de travailler plus tard sur l'opportunité de la création d'un concept innovant et lisible de destination "Nature sans Voiture".

4- Restitutions des travaux.

4-1 Un document réalisé sur la base des fiches d'initiatives et des repères méthodologiques sur les démarches mises en œuvre.

4-2 Un séminaire inter-réseaux consacré à ce thème en présence des équipes des territoires ayant mis en place des modes d'accès doux. Ce séminaire sera ouvert à l'ensemble des acteurs du tourisme et de la gestion de l'espace et des Réseaux Ruraux régionaux intéressés. Il sera l'occasion de recueillir les témoignages d'acteurs locaux concernés par les expériences territoriales du projet comme les hébergeurs, agriculteurs, associations locales, élus locaux. D'autres démarches que celles abordées dans le cadre du présent projet pourront être valorisées. À partir de ces exemples, le séminaire aura pour objectif de formuler des recommandations sur le thème de la mobilité douce en milieu rural.

4-3 Un cahier des charges pour le développement de destination "nature sans voiture".

4-4 La valorisation dans les réseaux des partenaires des outils et des réflexions issus du projet.

Méthodes de travail :

L'élaboration de ces 3 étapes du projet "Échanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique" sera menée et suivie par le Réseau des Grands Sites de France et ses partenaires à travers un comité d'orientation.

Son travail aura pour objectif d'analyser, de valoriser et d'échanger sur les expériences mises en avant pour la constitution des fiches initiatives, de définir une méthodologie de valorisation d'une destination sans voiture en zone rurale, de faire émerger et d'élaborer des recommandations et un cahier des charges pour la création de destination sans voiture. Ce comité d'orientation suivra aussi la préparation du séminaire inter-réseaux.

Pour assurer le bon déroulement du projet, il se rassemblera pendant deux journées et organisera plusieurs réunions téléphoniques.

Tout au long de ses travaux, le comité d'orientation s'appuiera sur un comité de pilotage ouvert, plus élargi, associant :

- les territoires participants au projet,
- des organismes spécialisés dans le domaine de la mobilité et des transports comme le Groupement des Autorités de Régulation des Transports, la Mission nationale des Véloroutes et Voies Vertes (VVV),
- des gestionnaires d'espace naturels (ONF, RNF, FNCEN, FPNR, etc.),
- des représentants du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, de la DATAR etc.
- des organismes et Réseaux Ruraux Régionaux intéressés pour participer au projet.

Une information en ce sens sera diffusée par le comité d'orientation aux interlocuteurs susceptibles d'être intéressés et des contacts seront pris.

Dimension multisectorielle de l'action :

Les problématiques soulevées par le développement de modes de déplacement doux sur et vers les espaces ruraux à vocation récréative et touristique sont pluridisciplinaires. Elles nécessitent de fait une approche transversale de l'espace intégrant des dimensions sociales, économiques et environnementales. Les thèmes abordés sont eux aussi variés et concernent l'aménagement du territoire, la gestion durable de l'espace, le patrimoine naturel et culturel, le tourisme rural durable, la gouvernance, la concertation, l'accompagnement des acteurs, la communication, etc.

Mode de prise en compte du lien urbain/rural, types d'espaces concernés :

Les territoires choisis seront à dominante rurale (campagnes périurbaines, territoires ruraux dynamiques ou campagnes fragiles), protégés et non-protégés, et à vocation touristique ou récréative. Ils partageront tous l'évolution que connaissent de plus en plus d'espaces ruraux en accueillant un public large pour la plupart urbain, souvent familial, qui vient à la journée ou pour deux jours, en provenance des villes moyennes ou des agglomérations.

En termes d'aménagement du territoire, la mise en place de déplacements durables implique un raisonnement à une échelle de territoire plus large tenant compte du tissu urbain, desservi par des modes de transports et commun, et du tissu rural, offrant plus facilement les itinéraires piétons et cyclables ou des transports en commun plus réduits publics ou privés. C'est en combinant les deux approches que le mode doux d'accès au site est optimal, renforçant ainsi la complémentarité ville/campagne.

D'un point de vue social et en termes de développement local, en remplaçant la voiture par des modes de déplacement plus doux, les liens et le dialogue entre visiteurs et habitants sont largement facilités. Par ailleurs, la découverte et la mise en valeur des ressources locales (agritourisme, fermes pédagogiques, petites structures d'hébergement et de restauration, services touristiques, activités socioculturelles etc.), correspondant aussi à ce que recherchent les citadins en milieu rural, s'en trouvent fortement encouragées.

Inscription du projet par rapport aux entrées retenues par le groupe de travail :

Entrées/ thématiques	Sensibilisation des élus	Gouvernance/ Concertation	Maîtrise foncière	Ingénierie territoriale
Loisirs (sport, tourisme)	X	X	X	X
Agriculture et forêt	X	X	X	X
Autres activités économiques et équipements	X	X	X	X
Habitat				
Mobilité/infrastructure de transport	X	X	X	X
Paysage	X	X	X	X
Biodiversité et environnement	X	X	X	X

Lien avec le FEADER :

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'axe 3 du Feader et essentiellement dans les mesures suivantes :

- **Mesure 313- Promotion des activités touristiques**
- *Aide aux petites infrastructures, centres d'information, signalisation des sites touristiques*
- *Infrastructures récréatives, telles que celles d'accès aux espaces naturels et hébergement de petites capacités*
- *Développement et marketing de services touristiques liées au tourisme rural.*

- **Mesure 323- Conservation et mise en valeur du patrimoine rural**
- *Conservation et gestion du patrimoine naturel*
- *Conservation et gestion du patrimoine rural culturel*

- **Mesure 341- Acquisition des compétences et animation en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement.**
- *B- Stratégies locales de développement hors filière-bois*

Originalité de l'action et façon dont elle cherche à décroiser les partenariats :

À travers les réseaux partenaires du projet et le Réseau Rural, les enseignements tirés de l'analyse de l'expérience de sites et de territoires ayant travaillé sur la question de la mobilité douce devraient pouvoir apporter des éléments de méthodologie à l'ensemble des collectivités locales, des acteurs touristiques et des gestionnaires de sites souhaitant s'orienter vers une meilleure gestion de l'espace, vers un tourisme durable et souhaitant rendre lisible leur destination.

Par ailleurs, cette action est originale puisqu'elle vise à terme la valorisation et la création de destinations touristiques rurales accessibles sans voiture dont le potentiel de développement est important dans l'ensemble du monde rural. Le travail sur les recommandations et le cahier des charges (mentionnés ci-dessus) sera utile au développement de destination sans voiture. Il permettra en outre d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un concept de destination rurale "Nature sans Voiture". Il pourra concerner tous les types de territoires ruraux et de sites, protégés ou pas.

Type de support de restitution :

Les fiches initiatives, les repères méthodologiques, les recommandations issues du séminaire et le cahier des charges de destination "Nature sans Voiture" seront imprimés en un feuillet et diffusés largement lors du séminaire inter-réseaux de restitution des travaux. Avec les actes de ce séminaire, ces outils seront ensuite téléchargeables sur les sites Internet des têtes de réseaux et des territoires liés au projet : site Internet Expériences intercommunales de Mairie Conseils, sites Internet la plateforme Patrimoine et Territoire animée par Source, de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et du Réseau des Grands Sites de France.

Pour assurer l'opérationnalité de cette capitalisation, ils seront également valorisés dans les lettres d'information respectives des partenaires (en indiquant où les télécharger), diffusés par courrier électronique aux pilotes du Réseau Rural et à tous les référents des Réseaux Ruraux régionaux.

Budget et calendrier :

Ce projet se déroulera sur une période de 12 mois, à compter de la notification de la Commission permanente du Réseau Rural.

Sous-actions	Détails	Coûts
Repérage et identification des territoires expérimentés Février/Mai 2010	1 fiche par expériences, soit une dizaine au total. Contact avec les territoires, études éléments et études, mise en forme.	17300
<i>Apport et suivi comité d'orientation</i>	<i>1,5 jours (indemnisation des partenaires)</i>	
<i>Contact et échange avec les membres du comité pilotage élargi</i>	<i>2 jours</i>	
Capitalisation et définition de repères méthodologiques transférables Juin/Octobre 2010	Identification des principes généraux de méthodologie pour la mise en place de modes durables d'accès aux sites et pour la promotion de destination sans voiture.	13500
<i>Apport et suivi comité d'orientation</i>	<i>1,5 jours (indemnisation des partenaires)</i>	
<i>Contact et échange avec les membres du comité pilotage élargi</i>	<i>2 jours</i>	
Définition de recommandations et d'un cahier des charges pour la création de destination "Nature sans Voiture" Octobre/Janvier	Analyse et travail préalable au comité d'orientation et de pilotages	5700
<i>Apport et suivi comité d'orientation</i>	<i>1,5 jours (indemnisation des partenaires)</i>	
<i>Contact et échange avec les membres du comité pilotage élargi</i>	<i>2 jours</i>	
Organisation d'un séminaire Inter-réseaux Novembre 2010	Préparation des présentations des expériences. Diffusion du répertoire et des fiches méthodologiques. Frais des intervenants.	13500
<i>Apport et suivi comité d'orientation</i>	<i>1,5 jours (indemnisation des partenaires)</i>	
Total		50 000 euros
Apport RGSF : 5000 euros		
Apport RRF : 45 000 euros		